Document sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 30 avril 2026

CONSEIL COMMUNAL DE CHÂTEAU-D'OEX
Commission gestion-finances COGEFI

Rapport de la Commission gestion-finances COGEFI, chargée de l'étude du préavis 07/2026, Demande de crédit : Route AF – Réfection de la Route du Clôt, Secteur Etambeau – Les Coulaytes.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoGeFi s'est rencontrée le mardi 14 avril 2026, elle était composée de Mme Line Rossier, Présidente, Mme Sylviane Clot, MM Jacques-François Pradervand, Sylvain Clot, Christophe Pilet, Arnaud Morier et Natacha Henchoz rapportrice. M. David Clément était excusé.

Cette demande de crédit concerne la réfection de la route du Clôt, pour le tronçon sis entre l'Etambeau et l'alpage des Coulaytes.
La nouvelle expertise fédérale effectuée en octobre 2025, nous montre que les dégradations de cette route se poursuivent et qu'il est temps d'y entreprendre de lourds travaux.

Les subventions cantonales et fédérales, d'un montant de CHF 1'375'000.00, nous permettent d'entretenir notre réseau routier. Toutefois, la Commission gestion-finances relève le montant élevé pour les frais techniques et d'honoraires.

Le tableau des investissements fourni par notre boursier nous permet de constater que ce préavis 07/2026 peut être financé par notre Commune.

DECISION : sur la seule partie financière, les membres de la Commission gestion-finances ne peuvent que vous recommander d'accepter le décide du préavis 07/2026, soit

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la route du Clôt Secteur Etambeau – Les Coulaytes.

- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 1'725'000.00.

- **de financer ce montant**
 - par une subvention à recevoir estimée à CHF 1'375'000.00.
 - le solde estimé à CHF 350'000.00, par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours, si nécessaire.

Commission gestion-finances
La rapportrice : Natacha Henchoz

L'Etivaz, le 14 avril 2026